



Assemblée générale

Distr. générale
16 juillet 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session
Demande d'inscription d'un point
supplémentaire à l'ordre du jour
de la cinquante-troisième session

Financement de la Mission d'observation
des Nations Unies en Sierra Leone

Note du Secrétaire général

1. Conformément à l'article 14 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de demander l'inscription d'un point supplémentaire intitulé «Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone» à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session de l'Assemblée.
 2. Le Secrétaire général demande également que, vu sa nature, l'examen de ce point soit confié à la Cinquième Commission.
-